

Laon, le 5 décembre 2024,

RÉUNION DU 4E TRIMESTRE : ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE AU CŒUR DES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

La dernière session de l'année 2024 de l'assemblée départementale s'est tenue ce lundi 2 décembre afin d'acter la mise en œuvre des politiques de solidarité du Département et d'assister à la présentation du rapport d'activité de Madame la préfète de l'Aisne.



La dernière décision modificative sur le budget 2024 ayant été votée en octobre, cette assemblée départementale de décembre avait pour objectif d'acter la présentation des bilans de certains dispositifs départementaux mais aussi d'adopter la **mise en place de nouveaux dispositifs de soutien, particulièrement dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité territoriale.**

L'assemblée a pu prendre connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes Hauts-de-France (CRC) sur la gestion du dispositif « **Contrats Jeunes Majeurs** » depuis 2019 qui permet **de prolonger les aides aux jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) après leur majorité.** Ce rapport souligne les **axes positifs portés depuis longtemps par le Département ainsi que son implication financière dans cette politique de l'ASE (1,16 M€ en 2023)** afin d'accompagner au mieux, sans « sortie sèche », les jeunes à leurs 18 ans.

Dans le domaine de l'action sociale, le bilan 2023 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) a aussi été étudié. **Le FSL, en 2023, a permis de soutenir plus de 2 800 foyers pour un montant d'aides totales de 1 488 561 €.** Ces aides sont destinées à aider les personnes à **accéder à un premier logement, à se maintenir dans leur logement actuel ou à payer leurs factures d'énergie** à travers des prêts ou des dépôts de garantie.

Ces dernières années, le FSL du Département de l'Aisne, afin de répondre à l'évolution des difficultés des ménages axonais et à l'émergence de nouvelles problématiques, a évolué et élargi son champ d'intervention tout en continuant à assumer ses missions légales.

En termes de nouveau dispositif, l'assemblée a approuvé le lancement **d'Aisne Starter qui vise à aider financièrement les bénéficiaires du RSA et jeunes de l'ASE lorsqu'ils reprennent une activité** rémunérée ou non (emploi, atelier, chantier d'insertion, formation, bénévolat...). Ce dispositif comporte différentes **aides individuelles** afin de participer à la prise en charge des frais de mobilité (réparation de voiture, financement de cartes de transport), de garde d'enfants, d'achats de matériels professionnels etc. qui sont nécessaires lors d'une reprise d'activité. Les aides sont versées grâce à une carte prépayée à recharger en UTAS.

Enfin, les mises en œuvre d'actions de soutien à destination des collectivités ont été votées telles que la **programmation 2025 des ateliers chantier d'insertion pour un financement total de 1 911 610 €** pour 69 chantiers et un volume de 424 Equivalents Temps Plein (ETP) de bénéficiaires du RSA ou **l'ajustement du dispositif Aisne Partenariat Investissement (API)** en confirmant son éligibilité au patrimoine inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Ces nouvelles mesures de soutien et mises en place opérationnelles des dispositifs, notamment en matière d'accompagnement social, de soutien au logement et à l'insertion professionnelle ainsi qu'envers le bloc communal témoignent de **la volonté du Conseil départemental de poursuivre sa politique de soutien territorial en l'ajustant à ses moyens contraints.**

Présentation de l'action de l'Etat en 2023 par Madame la préfète de l'Aisne

Cette dernière session de l'année 2024 a permis d'accueillir **la nouvelle préfète de l'Aisne, Madame Fanny Anor**, récemment arrivée sur le territoire, pour l'exercice rituel de présentation du **rapport annuel sur l'action des services de l'État dans le département de l'Aisne.**

Une présentation détaillée des actions 2023 dans les domaines de la sécurité et protection des populations, l'aménagement durable du territoire, la cohésion sociale, l'éducation et l'accompagnement vers l'emploi ainsi que la promotion de l'accès à des services publics de qualité a été donnée par Fanny Anor, accompagnée des représentants des services de l'Etat.

La nouvelle préfète s'est ainsi pliée à l'exercice des questions/réponses des élus départementaux qui n'ont pas manqué de lui souhaiter la bienvenue dans l'Aisne et d'appeler de leurs vœux une **continuité d'action coordonnée entre le Conseil départemental et les services de l'Etat.**

L'occasion de souligner pour le président du Conseil départemental, Nicolas Fricoteaux, que le Département et la Préfecture mènent des missions **« sur un même périmètre géographique, en complémentarité, soutien et subsidiarité, et cela au profit de l'intérêt général et de celui des Axonaises et des Axonais. »**